

Compte-rendu de la réunion de rentrée du jeudi 20 septembre 2018

Quelques points importants de cette réunion :

- Les horaires de classe sont bien respectés, nous remercions les parents
- Pensez à passer aux toilettes avec votre enfant avant la classe (à la maison ou à l'école)
- Les chaussures à lacets sont fortement déconseillées, les enfants ne peuvent les enlever et les remettre seuls
- Pensez à marquer le prénom (simplement au stylo) sur les vêtements que votre enfant enlève à l'école
- Le cahier de liaison : à regarder tous les jours et à signer
- Il est nécessaire d'avoir un moyen de garde en cas de maladie de l'enfant, et de prévenir en cas de changement de numéro de téléphone
- Merci de prévenir en cas d'absence de votre enfant (mail de préférence)
- L'assurance est à transmettre à l'école, même si elle a été transmise à la Mairie (attention, l'assurance habitation ne couvre pas l'individuelle accident, si votre enfant se fait mal seul à l'école ou ailleurs)
- La coopérative scolaire permet de réaliser les petits projets (libre, env. 10 €)
- Les objets interdits à l'école : écharpes et foulards, billes, bonbons et gâteaux, chewing-gums, ... Evitez les jouets (risque de perte ou casse).
- Les élections des délégués des parents auront lieu le 12 octobre (important de voter), et le 1^{er} conseil d'école se déroulera le jeudi 8 novembre à 18h. Si vous n'étiez pas présent à la réunion et que vous souhaitez être délégué, prenez contact avec la maîtresse.
- Les programmes scolaires sont disponibles sur Internet. Les activités pour les petits et moyens sont différentes. Beaucoup de manipulation, peu de fiches. Evitez de comparer les enfants : chacun à son rythme !
- Les évaluations sont nécessaires (observations toute l'année pour adapter les apprentissages) et institutionnelles (transmission du « carnet de suivi des apprentissages » aux parents en janvier et en juin)
- APC les mardis et jeudis, de 16h20 à 16h50, en petit groupe (langage)
- N'hésitez pas à demander un R-V avec l'enseignante : plus la confiance est grande entre la famille et l'école, plus l'enfant sera confiant pour apprendre et progresser.
- Projets : zoo Mervent, spectacle, cuisine, plantations, jeux cour, ...

Bien cordialement,

Céline POMMIER-CHABOT et Marianne PAULY

Compte-rendu de la réunion de rentrée du jeudi 20 septembre 2018

Quelques points importants de cette réunion :

- Les horaires de classe sont bien respectés, nous remercions les parents
- Pensez à passer aux toilettes avec votre enfant avant la classe (à la maison ou à l'école)
- Les chaussures à lacets sont fortement déconseillées, les enfants ne peuvent les enlever et les remettre seuls
- Pensez à marquer le prénom (simplement au stylo) sur les vêtements que votre enfant enlève à l'école
- Le cahier de liaison : à regarder tous les jours et à signer
- Il est nécessaire d'avoir un moyen de garde en cas de maladie de l'enfant, et de prévenir en cas de changement de numéro de téléphone
- Merci de prévenir en cas d'absence de votre enfant (mail de préférence)
- L'assurance est à transmettre à l'école, même si elle a été transmise à la Mairie (attention, l'assurance habitation ne couvre pas l'individuelle accident, si votre enfant se fait mal seul à l'école ou ailleurs)
- La coopérative scolaire permet de réaliser les petits projets (libre, env. 10 €)
- Les objets interdits à l'école : écharpes et foulards, billes, bonbons et gâteaux, chewing-gums, ... Evitez les jouets (risque de perte ou casse).
- Les élections des délégués des parents auront lieu le 12 octobre (important de voter), et le 1^{er} conseil d'école se déroulera le jeudi 8 novembre à 18h. Si vous n'étiez pas présent à la réunion et que vous souhaitez être délégué, prenez contact avec la maîtresse.
- Les programmes scolaires sont disponibles sur Internet. Les activités pour les petits et moyens sont différentes. Beaucoup de manipulation, peu de fiches. Evitez de comparer les enfants : chacun à son rythme !
- Les évaluations sont nécessaires (observations toute l'année pour adapter les apprentissages) et institutionnelles (transmission du « carnet de suivi des apprentissages » aux parents en janvier et en juin)
- APC les mardis et jeudis, de 16h20 à 16h50, en petit groupe (langage)
- N'hésitez pas à demander un R-V avec l'enseignante : plus la confiance est grande entre la famille et l'école, plus l'enfant sera confiant pour apprendre et progresser.
- Projets : zoo Mervent, spectacle, cuisine, plantations, jeux cour, ...

Bien cordialement,

Céline POMMIER-CHABOT et Marianne PAULY